

**30.— Paiements annuels minimums garantis aux provinces et territoires aux termes de la meilleure proposition, et paiements annuels rectifiés, d'après une estimation pour l'année terminée le 31 mars 1953**

(Milliers de dollars)

Province et proposition	Paie- ments mini- mums garantis <sup>1</sup>	Paie- ments rectifiés en 1952- 1953 <sup>1, 2</sup>	Province et proposition	Paie- ments mini- mums garantis <sup>1</sup>	Paie- ments rectifiés en 1952- 1953 <sup>1, 2</sup>
Terre-Neuve (première).....	9, 175	12, 292	Yukon (première).....	170	230
Île-du-P.-Édouard. (première).....	2, 977	3, 916	Territoires du N.-O. (première)	186	239
Nouvelle-Écosse (première).....	15, 348	20, 150	<b>Total</b> .....	<b>231, 527</b>	<b>311, 701</b>
Nouv.-Brunswick (première).....	12, 576	16, 625			
Ontario (seconde) <sup>3</sup> .....	101, 801	137, 173	Québec (première) <sup>4</sup> .....	85, 080	115, 004
Manitoba (première).....	18, 635	24, 760	<b>Canada<sup>4</sup></b> .....	<b>316, 607</b>	<b>426, 705</b>
Saskatchewan (première).....	20, 026	25, 571			
Alberta (première).....	20, 986	29, 369			
Col.-Britannique (première).....	29, 647	41, 376			

<sup>1</sup> Sous réserve de déduction des subventions statutaires payables en 1952. Voir le tableau 27, p. 1100.  
<sup>2</sup> Sous réserve d'un nouveau calcul après le 28 février 1957, à la lumière de la statistique révisée du produit national brut et de la population connue alors. <sup>3</sup> Sous réserve d'une déduction pour les crédits à l'égard des droits successoraux accordés par le gouvernement fédéral pour les droits successoraux versés à l'Ontario, puisque cette province a conservé ces droits. Cette somme est estimée à \$10,205,000 pour 1952-1953. <sup>4</sup> Québec n'avait pas encore conclu l'accord de 1952 le 31 octobre 1952.

**Sous-section 5.— Dette nationale**

La dette nationale brute du Canada, le 31 mars 1914, s'établissait à \$544,391,369, au regard d'un actif de \$208,394,519, ce qui laissait une dette nette relativement peu considérable de \$335,996,850 découlant presque en entier de travaux publics d'utilité générale qui, comme les chemins de fer Intercolonial et Transcontinental et les réseaux de canaux, restaient un actif, bien que peut-être non réalisable, de la nation; la dette se trouvait augmentée par des subventions à des entreprises, comme le chemin de fer Pacifique-Canadien, lesquelles, tout en n'appartenant pas à l'État, ont grandement contribué à pousser la colonisation tout comme la production et, partant, la richesse imposable du pays. Au sens large, c'était une dette assumée pour des fins productives, et elle était presque entièrement détenue en dehors du pays, le principal de la dette consolidée du gouvernement fédéral payable à Londres étant de \$302,842,485 le 31 mars 1914, contre \$717,453 seulement payable au Canada.

De 1914 à 1920, la dette brute a augmenté de près de 2,500 millions de dollars pour s'établir à 3,042 millions, en raison des dépenses considérables de guerre et d'après-guerre; bien que la dette ait diminué légèrement pour atteindre un minimum de \$2,544,586,411 le 31 mars 1930, des dépenses additionnelles pendant la crise économique l'ont portée à \$3,710,610,593 le 31 mars 1939.

De 1939 à 1946, il y eut une augmentation de \$15,249,235,590, due surtout à la guerre, qui porta le total de la dette brute à \$18,959,846,183 à la fin de mars 1946. Après déduction de l'actif productif détenu par l'État, la dette nette accusait une augmentation de \$10,268,846,135 au cours de cette période et s'élevait à \$13,421,405,449 à la fin de mars 1946. A la fin de mars 1952, la dette brute totale se trouve réduite à \$17,257,668,676 et la dette nette, à \$11,185,281,546.

La partie de la dette fondée payable en monnaies étrangères a diminué de façon marquée durant les années de guerre, chose inévitable [puisque presque tout le